Troisième Année. - N° 117 Edition A. B. C. D. Le Numéro : 10 Centimes Lundi 30 Avril 1917

Rédaction et Administration :
11, Rue de l'Université, 11, LIÉGE
Bureaux ouverts de 8 à 12 et de 1 à 5 h.

LE TÉLÉGRAPHE

Quotidien Liégeois d'Information

TARIF — Dimanche — Semaine
Petite ligne 0.40 0.30
Demandes d'emploi . 0.40 0.15
Réclame 1.25 1.00
Nécrologie 1.00. — Avis des officiers ministériels 0.80 la grande ligne. - Avis de Sociétés (sem. 1.00 (dim.) 2.00. — Avis financiers 2.50. — Chronique locale (corps) 2.50. — Chronique locale (fin) 2.00.

Communiqués officiels

Allemand. — Berlin, le 28. — Le 26 avril après-midi, des grands avions de combat anglais ont attaqué sans succès, au moyen de bombes, quelques torpilleurs croisant devant la côte de Flandres ainsi que le port de Zeebrugge. Au cours des combats qui succédèrent à cette attaque, un grand avion de combat anglais a été abattu par un de nos aviateurs de combat. Un hydroavion français qui intervint alors, fut mis hors combat par nos batteries de côte. 3 occupants et l'appareil ont pu être sauvés. Dans la nuit du 27 avril, des forces maritimes allemandes ont exécuté une action contre l'estuaire de la Tamise. Aucun adversaire ne se montrant en mer, nous avons bombardé le port de Margate et ses installations fortifiées. Les batteries de terre ont répliqué vivement mais sans succès. Nos forces maritimes sont rentrées sans perte et sans dégât.

Berlin, le 28. — Le 26 avril, des avions de la marine allemande ont lancé des bombes avec succès sur les installations du port de Sulina. Nous avons remarqué de grands incendies dans les installations du port et dans les hangars. Malgré le violent feu de défense ennemi, tous les avions sont rentrés indemnes.

Berlin, le 28 (soir). — Au champ de bataille d'Arras, aujourd'hui, le percement des lignes allemandes, tenté pour la troisième fois par les Anglais, a complètement échoué. Les attaques exécutées à l'aube en grandes masses, sur un front large de 30 kilomètres aux deux rives de la Scarpe, ont toutes échoué soit sous notre feu soit à la contre attaque. A nouveau, l'ennemi a subi une lourde défaite. Ses pertes sont très grandes. Violent combat de tir intermittent à l'Aisne et en Champagne. Rien d'essentiel à l'est.

Berlin, le 29. — *Théâtre de la guerre occidental.* — Front du prince Rupprecht de Bavière : Un feu roulant, le plus violent, commencé avant l'aube sur tout le front depuis Lens jusqu'à Quéant a servi d'introduction, le 28 avril, à la bataille par laquelle les Anglais ont espéré pour la troisième fois percer les lignes allemandes. A midi, la grande bataille était décidée ; elle s'est terminée par une lourde défaite pour les Anglais. Par un temps clair, les colonnes d'assaut anglaises suivirent sur un front d'environ 30 km., les vagues d'acier, de poussière, de gaz et de fumée émises par intermittences. Au nord de la Scarpe, l'effort de la poussée ennemie a été dirigé contre nos positions depuis Acheville jusqu'à Roeux. Ici, la bataille a atteint une violence extraordinaire. Les Anglais ont pénétré dans Areuy au Obly (?) (près de Gavrelle) et Roeux occupés par nous comme positions avancées.

Par la contre-attaque de notre infanterie et dans de violents combats corps à corps, l'ennemi a été repoussé, par endroits même au-delà de nos anciennes lignes qui, y compris Areuy (?), sont à nouveau toutes en nos mains. Au sud de la dépression de la Scarpe, un combat acharné s'est également produit. Dans leurs positions bouleversées, nos braves troupes ont bravé des assauts répétés. Ici également, toutes les attaques anglaises ont échoué. Aux ailes du champ de bataille, les vagues d'assaut ennemies se brisèrent déjà sous le feu destructif de notre artillerie. A nouveau, les pertes anglaises sont extraordinairement lourdes. Le 26 avril est un nouveau jour de gloire de notre infanterie qui puissamment conduite et fortement soutenue par les «troupes-sœurs» et les troupes auxiliaires, se montre de plus en plus empreinte de la grandeur de sa tâche.

La situation générale est inchangée auprès des autres armées au front occidental, à l'Aisne, en Champagne ainsi qu'a l'est et aux Balkans.

Autrichien. — Vienne, le 28. — pas d'événement important à signaler.

Turc. — Constantinople, le 28. — Sur le front du Caucase, engagements entre patrouilles.

Sur le front du Sinaï, un de nos régiments de cavalerie a repoussé un régiment de cavalerie ennemi et lui a infligé des pertes. Pour le reste, faibles canonnades seulement. Sur les autres fronts, pas d'événements spéciaux à signaler.

Bulgare. — Sofia, le 27. — *Front macédonien.* — Entre le Vardar et le lac de Doiran, le feu de l'artillerie ennemie a été violent par intermittence. Devant nos positions, le terrain est encore couvert de cadavres ennemis, de canons et d'autre matériel de guerre abandonné. Nos détachements de reconnaissance se sont avancés au nord-ouest de Resely et à l'est de Doldzeli et ont ramené 3 mitrailleuses et 1 lance-mines ennemis. Des peletons ennemis isolés, appuyés par un violent feu d'artillerie, ont tenté d'avancer au sud de Doiran ; ils ont été mis en fuite par notre feu. Sur le reste du front, opérations peu importantes.

Front roumain. — Près d'Isaccea, faibles canonnades.

Français. — Paris, le 28 à 15 h. — Entre St-Quentin et Oise, actions d'artillerie assez violentes au cours de la nuit. Escarmouche à la grenade aux premières lignes dans la région au sud de St-Quentin. Vers Laffaux, l'ennemi a tenté sans succès, un coup de main sur nos postes avancés. En Champagne activité assez grande des deux artilleries. Une attaque ennemie, précédée d'un violent bombardement et dirigée sur une de nos tranchées à l'est d'Auberive, a été brisée par le feu de nos mitrailleuses et nos barrages. Sur la rive gauche de la Meuse un de nos détachements a pénétré dans les lignes ennemies du secteur de la côte 304 et a ramené des prisonniers.

Paris, le 28, à 23 h. — La lutte d'artillerie intermittente sur la plus grande partie du front a été, par moments, violente dans la région de l'Aisne et en Champagne. Sur le chemin des Dames nous avons réalisé des progrès dans la région d'Ostel et fait des prisonniers. Partout ailleurs journée calme.

Anglais. — Londres, le 27. — L'ennemi a vainement attaqué près de Fayet, au nord-ouest de St-Quentin. Il a été repoussé, a subi des pertes et a laissé un certain nombre de prisonniers entre nos mains. Nous nous sommes emparés des carrières situées aux abords est d'Hargicourt. Nous avons exécuté d'heureuses opérations à proximité de la route Arras-Cambrai et de la crête des collines comprises entre Roeux et Gavrello ; nous avons conquis d'importantes positions sur ces deux points. Hier, grande activité des aviateurs. Au cours de combats aériens, sept avions allemands ont été descendus et six autres, avariés, forcés à atterrir ; en outre, nous avons descendu un ballon captif ennemi. Six de nos aviateurs manquent à l'appel.

Londres, le 28. — *Mésopotamie.* — Le XXXe corps d'armée turc s'est, pendant la nuit de mardi, retiré en toute hâte sur les deux rives du Schatt-el-Adem vers les montagnes de Djebel Hamin où il s'est fortifié. La seconde tentative tentée pour entraver les opérations du général Maude contre le XVIIIe corps d'armée a ainsi échoué.

Russe. — Pétrograd, le 27. — *Front ouest.* — Fusillade habituelle entre reconnaissances et éclaireurs. Feu de bombes et de lance-mines dans la direction de Wladimir Wolynsk, dans la région de Chelwow.

Front roumain. — Feu réciproque et reconnaissances d'éclaireurs. L'artillerie lourde ennemie bombarde Galatz.

Front du Caucase. — Fusillade et reconnaissances d'éclaireurs. Dans la Mer Noire, un de nos torpilleurs a détruit, à coups de canon, plusieurs postes de gendarmes dans la région de Bofra-Samsun, a mis en feu des dépôts d'intendance, a détruit plus de 10 goelettes et a ramené un grand voilier chargé de céréales.

Aviation. — Dans la région de Stanislawow, l'artillerie ennemie a abattu un de nos avions qui est tombé dans nos positions. Le moteur a explosé. L'aviateur est indemne.

Italien. — Rome, le 27. — Hier, l'activité aérienne ennemie est également restée intense au front du Trentin et elle s'est étendue jusqu'au haut plateau de Cargniole. Nos aviateurs ont fortement réagi et ont entrepris, de leur côté, de brillantes reconnaissances jusqu'au dessus de Bressanone et Franzensfeste. Au même endroit, faibles combats d'artillerie au plateau d'Asiago, dans la vallée Sugana et à la source du But. On signale de petites rencontres de patrouilles sur la rive gauche du torrent Maso. Nous avons fait quelques prisonniers. Au Karst, notre artillerie a entretenu un feu concentré efficace contre des buts importants ennemis dans le secteur nord du plateau. Nous avons complètement repoussé des tentatives d'attaques de petits détachements ennemis dirigés contre différents points du front. Une de nos intrépides patrouilles a ramené 10 prisonniers. Des hydroavions ennemis ont lancé des bombes sur San-Canziano. Elles n'ont causé ni victimes, ni dégâts. Au cours d'un combat aérien, un avion ennemi a été descendu dans le voisinage de Martino-del-Carso. Un des aviateurs est mort ; l'autre, blessé, a été fait prisonnier.

Informations et Arrêtés de l'Autorité

Transport, dans le territoire du Gouvernement général, de marchandises à destination de certaines gares de la frontière allemande-belge.

Article 1er. — Les transports dans le territoire du Gouvernement général soit des denrées alimentaires et autres produits de consommation tels que le café, le thé, les liqueurs, le tabac, etc., soit des produits, servant à l'alimentation animale, soit du bétail et des chevaux à destination d'Angleur, de Chênée, de Henne, de Chaudfontaine, de La Brouck, de Trooz, de Fraipont, de Nessonvaux-Fraipont, de Goffontaine, de Cornesse, de Pepinster, d'Ensival, de Verviers-Est, de Verviers-Ouest, de Nasproué, de Dolnain, de Dolhain-Vicinal, de Welkenraedt, de Henri-Chapelle, de Montzen, de Moresnet, de Bleyberg et de Gemmenich doivent être autorisés par le Chef de l'Administration civile (Verwaltungschef) près le Gouverneur général en Belgique.

Cette prescription n'est pas applicable aux transports de la « Commission for relief » et du « Comité National ».

Art. 2. — L'autorisation se donne par l'apposition d'un timbre contenant un timbre rond avec l'aigle impériale, entourée du nom de l'autorité qui autorise.

L'acte d'autorisation doit être rendu dans les 5 jours à partir de l'expiration du délai de validité.

Art. 3. — Les dispositions spéciales qui, dans les autres arrêtés, concernent le transport des marchandises, restent intégralement en vigueur.

Restent aussi applicables, les dispositions de la législation belge en matière de douane et d'accise, qui sont relatives aux passavants requis pour les transports de marchandises passibles de droits.

Art. 4. — Quiconque aura enfreint les prescriptions du présent arrêté sera puni soit d'une peine d'emprisonnement de 3 ans au plus et d'une amende pouvant atteindre 30,000 marcs, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre.

La tentative est punissable.

Outre les peines précitées, on pourra prononcer la confiscation des marchandises.

Les tribunaux et commandants militaires allemands sont compétents pour juger les dites infractions.

Bruxelles, le 15 avril 1917.

Déclaration des stocks de bois se trouvant dans le territoire du Gouvernement général.

Interprétant mes arrêtés du 27 novembre 1915 (J. 14145/15 — Bull. off. des l. et arr., n° 149 du 3 décembre 1915, p. 1390) et du 16 juin 1916 (J. II 1071/16 — Bull. off. des l. et arr. n° 225 du 22 juin 1916, p. 2269), j'attire l'attention des intéressés sur ce qui suit : Doivent être déclarés tous les stocks de bois se trouvant chez les importateurs, les marchands intermédiaires, les consommateurs, les menuisiers, dans les fabriques, etc. Seul le bois des arbres non abattus n'est pas à déclarer.

Bruxelles, le 17 avril 1917.

COMPLÉMENT

à l'arrêté concernant la saisie des arbres des forêts.

(Bull. off. des l. et arr. pour le territoire belge occupé, n° 194 du 31 mars 1916 p. 1833 et 1834).

L'arrêté du 22 mars 1916, J. II. 121/16, concernant la saisie des arbres des forêts, est l'objet de la modification suivante, qui entre en vigueur ce jour. L'ancien arrêté est à rectifier et à modifier en conséquence.

1. Le § 2 comprend un deuxième alinéa rédigé comme suit :

La saisie peut être aussi ordonnée par un arrêté émanant d'un des gouverneur ou commandants nommés au § 1er, s'il s'agit de la saisie de tous les arbres d'un genre déterminé se trouvant dans le district dudit gouverneur ou commandant.

2. Le texte du § 3 est remplacé par ce qui suit :

Dès l'instant de la remise de l'avis de saisie ou dès l'entrée en vigueur de l'arrêté émanant des gouverneur ou commandants nommés au § 1er et dressant la saisie le possesseur perd le droit de disposer des arbres saisis. Ce droit passe au gouverneur ou commandants qui ont ordonné la saisie.

Bruxelles, le 20 mars 1917.

A l'Extérieur

Allemagne. — *Une réponse d'Hindenburg.* — Berlin. — Le généralfeld maréchal von Hindenburg a répondu par le télégramme suivant adressé au Dr Kaempf, président du Reichstag, au salut que lui adressa la Commission budgétaire de la Chambre : « Je remercie votre Excellence et les membres de la Commission budgétaire co-signataires pour la transmission de la déclaration à nos héros sous les armes. Après l'approbation de S. M. l'empereur, mon chef suprême, j'ai fait part de la déclaration à l'armée de campagne : le vœu formé par tout le peuple, de conquérir avec la plus inébranlable énergie la paix à notre pays, ce vœu unit la patrie et l'armée. »

Au Reichstag. — Berlin. — La commission principale du Reichstag a entendu des communications confidentielles de M. Zimmermann, secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, sur la situation politique. Il ressort de ces déclarations que la fin de la guerre ne serait plus très éloignée.

Accident de mine. — Un terrible accident s'est produit à la mine Karl Friedrich à Weimar. Une cage qui descendait 46 mineurs est tombée, d'une hauteur de 400 mètres, dans le bougnou. Tous ses occupants sont considérés comme tués.

Les matières premières. — Les journaux allemands écrivent : « La presse anglaise s'efforce de répandre le bruit que l'Allemagne souffre d'une telle disette de matières pour la fabrication de projectiles qu'elle n'est plus à même d'employer de l'artillerie lourde.

Contrairement à ces bruits, on peut déclarer que, après une disette de salpêtre qui s'est fait sentir pendant les premiers mois de la guerre, la fabrication de poudres et d'explosifs, en toutes quantités a été assurée grâce à la solution du problème de l'azote. Par des moyens artificiels, l'Allemagne produit de grandes quantités d'azote qu'elle importait auparavant du Chili de sorte qu'elle est encore à même de couvrir les besoins de l'agriculture.

Le coton a également été remplacé dans la fabrication de la poudre. La glycérine est à présent extraite, non de la graisse, mais d'autres produits existant en abondance. Loin d'avoir la disette sous ce rapport, l'Allemagne est actuellement dans une ère de progrès extraordinaire qui ne fera que s'accentuer. »

France. — *Dans le parti socialiste.* — On mande de Paris : La commission exécutive du parti socialiste français a répondu à l'invitation de la section neerlandaise du Bureau Socialiste International en disant que cette section neerlandaise n'a pas le droit de parler au nom de l'Internationale. La conférence dissimule un danger de paix séparée et le parti socialiste français ne peut y prendre part. Aucun membre du parti ne recevra de mandat pour Stockholm.

Autriche. — *On délibère à Vienne.* — Vienne. — Le comte Tisza, chef du Cabinet hongrois, a eu des conférences avec le ministre des Affaires Etrangères, le comte Czernin, et avec le chef du Cabinet autrichien, le comte Clam-Martinitz. Vendredi le comte Tisza fut à nouveau reçu par l'empereur. Le comte Tisza est parti samedi.

Vendredi après-midi, vers 6 heures, eut lieu, au Département des Affaires étrangères, une conférence du ministre des Affaires étrangères, le comte Czernin, avec les délégués financiers, industriels et agricoles d'Autriche et de Hongrie.

Les délibérations durèrent plusieurs heures.

Norvège. — *La fête du premier mai à Christiania.* — La magistrature de Christiania a décidé par 11 voix contre 10 que la journée du 1er mai sera reconnue comme jour de fête légale. Les administrations et régies communales seront par conséquent fermées ce jour-là et tous les bâtiments communaux de la capitale devront arborer leurs drapeaux. Le parti ouvrier socialiste a l'intention d'organiser pour le 1er mai des manifestations particulièrement imposantes contre la cherté des vivres et contre les menées interventionnistes qui se font jour dans quelques journaux norvégiens.

Grèce. — *Abdication du roi.* — D'après le *Journal de Genève*, la solution de la question grecque serait trouvée dans l'abdication du roi Constantin en faveur du prince Georges. Cette abdication aurait lieu le 6 mai jour de la fête patronale de l'ancien roi Georges.

Suisse. — *Les avalanches.* — Les accidents provoqués en Suisse par les chutes de neige sont plus graves qu'on ne le croyait d'abord. C'est ainsi qu'on annonce de Berne qu'à la suite d'abondantes chutes de neige dans la région des Alpes, de nombreuses avalanches sont signalées, notamment dans l'Oberland Bernois, le massif du Gothard et les hautes vallées du Tessin. Plusieurs chalets ont été emportés, les dégâts sont considérables. Dans les forêts, entre Gœschenen et Wassen, une équipe de 28 ouvriers occupés à déblayer la neige a été surprise par une avalanche ; 21 ont pu s'échapper, sept ont été ensevelis sous la neige et précipités dans la gorge de la Reuss ; un corps a été retrouvé, les autres gisent au fond de la gorge. Les travaux de sauvetage sont impossibles à cause du danger des avalanches qui continuent à se détacher des montagnes.

Suède. — *L'industrie en 1916.* — Selon le rapport annuel publié par l'Union industrielle suédoise, on peut, malgré les difficultés qui ont dû être surmontées, considérer l'année 1916, au point de vue industriel, comme très favorable, spécialement pour l'industrie du fer, du bois et du papier. Par contre, plusieurs autres industries ont dû diminuer leur activité partiellement ou totalement par suite du défaut de matériel de chemins de fer ou de tonnage maritime, et à cause de la difficulté de se procurer des matières premières. Pour surmonter ces difficultés, on a attaché plus d'importance à l'emploi des provisions du pays et actuellement on met tout en œuvre en ce qui concerne les produits de l'agriculture, pour rendre le pays indépendant des pays étrangers.

Dans la flotte. — Le «Sverige» le navire de ligne qui a été construit avec de l'argent recueilli par les souscriptions du peuple suédois est actuellement achevé et incorporé dans la flotte suédoise. Le navire jauge 6800 tonnes ; il est armé de 4 pièces de 28 cm. ; 8 de 15 cm. ; 6 de 7.6 cm. et 2 lance-torpilles. Les plaques blindées proviennent de la fabrique d'acier Carnegie en Amérique. L'équipage comprend 400 hommes. Deux autres navires du même type sont actuellement en construction et devront être achevés en mars 1918.

Angleterre. — *Un port fermé.* — Les autorités anglaises ont fait fermer le port de Belfast à cause du danger des mines.

Pour le renforcement des effectifs. — Amsterdam. — L'*Algemeen Handelsblad* apprend de Londres qu'en vue de libérer des hommes pour le front, les grandes compagnies de benzine ont décidé d'exploiter leurs industries en commun.

A propos des récoltes. — Le correspondant économique du *Times* écrit, à propos des espérances que donne la récolte en Angleterre : « Les dégâts causés aux prochaines récoltes par le temps défavorable, ne peuvent encore être évalués mais ils seront très sérieux. Une partie considérable des semences est complètement perdue ».

La consommation des munitions. — Amsterdam. — A la Chambre des Communes, un projet de loi a été introduit relativement au travail en commun des ouvriers professionnels et occasionnels dans les usines privées. Aux termes de ce projet, les stipulations en vigueur dans les industries de guerre sont applicables également à l'industrie privée. Le représentant du ministère des munitions a déclaré que, pendant la première semaine de l'offensive anglaise au front occidental, la dépense d'obus de 15 cm. a été double de celle qui fut nécessaire lors de la première semaine de la bataille de la Somme. Pendant la seconde semaine, elle a été six fois et demi plus forte que pendant la seconde semaine à la Somme. La consommation d'obus dans la seconde semaine constitue d'ailleurs un record.

Irlande. — *Vers l'autonomie.* — Le *Times* annonce qu'une réunion des Sinn-Fein a eu lieu à Mansion-House, sous la présidence du comte Plumkett, à Dublin. L'assemblée était très nombreuse, beaucoup d'ecclésiastiques catholiques étaient notamment présents. Le comte Plumkett a terminé son discours en invitant l'assemblée à voter les points suivants : l'Irlande doit être autonome ; l'Irlande a le droit à la liberté et sera libre de tout contrôle de l'étranger ; l'Irlande sera représentée au Congrès de la paix, dont la tâche sera de protéger les petites nations de la domination des grandes ; l'Irlande usera de tous les moyens possibles pour conquérir sa liberté complète.

Russie. — *La question économique.* — La *Birchewia Wiedomosti* annonce que le ministère de l'Agriculture apporte toute son attention à la question des vivres ; cette question prend tous les jours un caractère plus aigu.

Italie. — *Le prix du charbon.* — Selon le *Sole* de Milan, l'importation du charbon en Italie pendant le premier trimestre de 1917, n'a représenté que 60 % de l'importation pendant le même temps en 1916. Actuellement, le charbon de bois se paie, en Italie, 25 à 28 lires les 100 kilogs contre 5 à 6 lires en temps de paix.

Roumanie. — *Au Parlement.* — Le *Daily Telegraph* mande de Jassy : La session du parlement a été prolongée jusqu'au commencement de mai ; le gouvernement proposera une révision de la Constitution et l'établissement du S. U. On prévoit également l'expropriation de deux millions d'hectares de grande propriété foncière, de domaines et de propriétés de la mainmorte. Les terrains seront partagés entre les paysans et soldats.

SUR MER. — La Haye. — Toutes les nouvelles parvenues ici, pendant ces derniers temps, sont unanimes à considérer comme très graves, pour l'Angleterre, les conséquences de la guerre sous-marine.

Le Jubilé de Monseigneur Rutten

A l'Evêché.

Ainsi que nous le disions hier à nos lecteurs, samedi, à l'issue de la grand'messe pontificale chantée à l'occasion de son jubilé d'or, S. G. Mgr Rutten recevait à l'Evêché les délégations du clergé régulier et séculier de son diocèse.

Dès 11 h. 3/4, le grand salon de réception du Palais épiscopal est empli par la foule des dignitaires ecclésiastiques venus des quatre coins du pays pour fêter le vénérable jubilaire. On remarque dans l'assistance la présence des curés de toutes les paroisses, des supérieurs des communautés religieuses, des chanoines, des représentants de l'enseignement catholique, des directeurs des différentes œuvres sociales, etc. Parmi les hautes personnalités ecclésiastiques qui rehaussent la cérémonie de leur présence, on remarque Mgr Keesen, l'éminent sénateur et le vénérable abbé mitré de Val-Dieu, Mgr Pirenne, que ses quatre-vingt-dix ans bien sonnés n'ont pas empêché de venir fêter celui dont il dirigea les premiers pas dans la carrière de l'enseignement.

En attendant Sa Grandeur, les assistants font cercle autour du portrait superbe qui lui est offert à l'occasion de son jubilé. Ce portrait est l'œuvre de M. Evariste Carpentier, l'éminent professeur de peinture de notre Académie des Beaux-Arts. Œuvre bien construite, d'une exécution large et puissante, d'une pâte franche, d'un coloris savoureux, le portrait de M. Carpentier représente Mgr l'Evêque dans une attitude simple et digne. La figure, d'une ressemblance frappante, respire la sympathique bonhomie et l'admirable sérénité d'humeur qui caractérisent le jubilaire. Bref, une œuvre qui sera un des joyaux de la galerie de l'Evêché.

Il est 12 h. 5 quand Sa Grandeur, longuement ovationnée, apparaît au seuil du salon de réception. Mgr Joseff prend aussitôt la parole au nom des chanoines et au nom de tous les dignitaires ecclésiastiques du diocèse. Dans une improvisation aisée et brillante, tantôt d'une vibrante éloquence, tantôt badine et familière, tantôt émue et élevée, l'orateur se fait l'interprète de toute l'assistance pour témoigner au jubilaire les sentiments de vénération et d'admiration de tous les catholiques de son diocèse. Il se réjouit de voir réunis, pour fêter leur évêque, autant de représentants du haut clergé, et dit combien la présente cérémonie montre les liens étroits qui unissent le clergé séculier et le clergé régulier, qui n'ont jamais cessé, pour le plus grand bien de l'Eglise, de conserver entre eux l'union la plus indissoluble. Interprètes des sentiments du diocèse tout entier, ils se sont unis pour témoigner à leur évêque leur admiration et leur gratitude pour les services inappréciables qu'il n'a cessé de rendre au cours de ces cinquante années de labeur et de piété. A l'occasion de ce jubilé qui marque une date mémorable dans nos annales religieuses, tous les fidèles du diocèse ont prié Dieu pour leur évêque, ils lui ont demandé de le conserver de longues années encore à leur vénération. Mgr Joseff offre au jubilaire, au nom de tous les fidèles, l'œuvre de M. Carpentier. C'est un beau portrait, dit-il, et qui nous est cher parcequ'il représente quelqu'un que nous aimons. Dans la galerie du palais épiscopal, il pour a figurer dignement à côté de ceux des grands évêques qui ont illustré l'histoire du diocèse.

Auparavant, l'orateur avait offert à Mgr l'Evêque un album de félicitations renfermant plus de 600.000 signatures, et un coffret renfermant une somme considérable, produit des souscriptions des fidèles, laquelle, suivant le désir exprès du jubilaire, sera consacrée tout entière à des œuvres de bienfaisance. Il lui remit ensuite, en souvenir personnel, un tableau réunissant les portraits de ses anciens condisciples, d'abord il y a 50 ans, puis il y a 25 ans, puis les portraits actuels des trois survivants...

Mgr l'Evêque, d'une voix étranglée par une émotion qu'il ne peut dissimuler, dans un langage empreint de cette admirable modestie et de cette simplicité touchante où se révèle la véritable grandeur, exprime aux assistants, et en leur personne à tous ses diocésains, ses sentiments de reconnaissance pour les témoignages si spontanés et si unanimes de sympathie qui lui sont adressés. « Ces témoignages qui me consolent et me réjouissent, dit le prélat dans un admirable mouvement d'humilité chrétienne, ils ne s'adressent pas à mon humble personne, ils s'adressent à ma dignité épiscopale, à cause du caractère divin dont elle est revêtue. Cette dignité, je la vénère et l'admire moi-même, parce qu'elle est un don de Dieu, et je la considère comme absolument indépendante de ma personne. Je me réjouis donc de ces témoignages si consolants parce que je considère que ce n'est pas à moi, faible créature, mais à Dieu lui-même qu'ils s'adressent ».

Sa Grandeur montre combien Elle est heureuse de l'unanimité des sentiments des fidèles de son diocèse. Ces sentiments, ils doivent les nourrir plus fortement, plus profondément que jamais ; ils doivent n'avoir qu'une seule pensée et qu'un seul but : aimer Dieu et aimer son prochain pour l'amour de Dieu. C'est une grande consolation au sein des épreuves terribles que nous traversons, que cette confiance inébranlable que nous ne cessons d'avoir en la protection de Dieu. Nous savons que rien ici-bas n'arrive sans son ordre, et que tous les événements terrestres concourent à ses fins impénétrables.

Le vénérable prélat, revoyant ce que fut sa vie durant ces cinquante ans, attribue à Dieu seul tout le mérite qu'on a pu lui trouver ; il remercie le Seigneur de lui avoir accordé la grâce de faire du bien ici-bas : il le remercie surtout de l'avoir fait

naître dans une famille de bons chrétiens, qui l'élevèrent dans la crainte de Dieu et le culte de la foi. Et ici, à se rappeler ainsi sa lointaine enfance, l'auguste vieillard ne peut contenir l'émotion qui l'étreint. Des pleurs jaillissent de ses yeux, des sanglots se mêlent à ses paroles. L'assistance est profondément émue ; c'est un moment solennel. Mgr l'Evêque remémore ainsi, étape par étape, sa longue et féconde carrière, salue la mémoire de ses anciens professeurs, évoque les figures de ses condisciples, dont le souvenir lui sera rappelé à tout instant par le tableau commémoratif qui lui a été remis par Mgr Joseff. De ses condisciples, trois seulement restent, dont deux sont présents : Mgr Joseff et le vénérable Mgr Pirenne, le doyen d'âge de l'assistance, qui fut le premier Mentor de notre évêque dans la carrière de l'enseignement religieux. C'était au Séminaire de St-Roch, où le jeune prêtre venait d'être nommé professeur de mathématiques. Mgr Rutten rappelle à ce propos, non sans esprit, les souvenirs les plus piquants de cette période de sa vie...

Après que l'on eut donné lecture d'une lettre autographe du Souverain Pontife, adressée à Mgr Rutten, à l'occasion du 50e anniversaire de son ordination sacerdotale, Sa Grandeur remercie une fois encore tous les assistants des témoignages de vénération qu'ils ont bien voulu lui apporter tant de son diocèse que des autres parties du pays, et il exprime son regret de ne pouvoir, à cause des circonstances qui les rendent absolument irréalisables, clôturer la cérémonie par ces agapes fraternelles par lesquelles il eut été si naturel de les voir couronner.

Il est environ 1 h. quand prend fin cette cérémonie tout intime, si grandiose et si touchante dans sa simplicité, dont tous les assistants auront emporté un ineffaçable et pieux souvenir. A. C.

Revue de Presse

Pour les annales du journalisme.

Le *Figaro* rend hommage à l'héroïque ténacité des journaux rémois.

« A Reims, les obus n'empêchèrent pas « ceux qui restèrent » d'attendre leur journal de tous les jours ; et l'admirable, c'est qu'en même temps qu'il y a encore à Reims des hommes et des femmes, curieux de lire un journal, on trouve une équipe de typographes et des journalistes capables de l'écrire et de le composer.

» *L'Eclaireur de l'Est*, l'autre semaine, avait bien annoncé qu'il cessait de paraître... Mais il n'a pas pu ! Sous la mitraille, dans la ville évacuée, il continue. Il a, bien entendu, déménagé. Il a passé des bureaux et des ateliers de la rue du Cloître dans une cave. Et il tient, lui aussi ! Il regarde la ville s'effondrer par morceaux sous la mitraille ; et il prend des notes; et il décrit ; il imprime, sur une feuile grande comme les deux mains, sans doute, mais qui est tout de même un journal.

» Ce n'est pas le premier cas, où les journalistes se sont montrés héroïques et ont pratiqué «l'impavidum ferient ruinae». « Le manque de place, — et la modestie professionnelle — empêchent de citer quantité d'exemples», dit l'*Echo de Paris*.»

Echos et Nouvelles

Cri d'alarme

C'est un crime de lèse-patrie qui est en train de se commettre par de nombreux fermiers sans âme et sans vergogne qui ne méritent plus le nom de Belges.

Le résultat d'une enquête à laquelle nous venons de nous livrer, nous prouve surabondamment que de nombreux fermiers — et particulièrement ceux de la Hesbaye — n'ont pas semé ou ne sèment pas de froment et ne plantent pas de pommes de terre !

De visu, nous nous sommes rendu compte que dans de grosses exploitations agricoles, comprenant des centaines d'hectares, il n'y a que quelques bonniers réservés au froment et aux pommes de terre !

Que veulent-ils donc que nous devenions l'hiver prochain, si nous ne pouvons un peu compter sur la récolte indigène.

Comment ce crime peut-il se commettre? De façon bien simple.

Les fermiers ont vendu leur disponible au prix fort ; de plus ils gardent actuellement le reste de leurs provisions de froment et des pommes de terre que l'on offre aujourd'hui même à 6 à 7 francs et à 2 et 3 francs le kilog.

Les trois mois que nous avons encore à passer avant la nouvelle récolte vont leur permettre de vendre la farine au prix fabuleux de 20 fr. le kg et les parmentières à l'avenant.

Ayant fait de l'or avec ces aliments indispensables, ils ne cultiveront que ce qui sera strictement nécessaire à leurs besoins personnels et ils rempliront leurs terres de fourrages pour leur bétail et de... rutabagas pour les gens des villes.

Nous le répétons, c'est un crime social qui va se consommer. S'il en est temps encore, que notre cri d'alarme soit entendu et qu'il soit imposé à ces fermiers d'avoir à fournir aux populations industrielles un gros tantième de leurs cultures en froment et en pommes de terre.

La Vie en Belgique

A LIÉGE

LE BILLET DU LUNDI.

Avril s'en va. Je ne pense pas qu'on le regrettera.

Les autres années, au temps où le soleil n'était pas encore brouillé avec le genre humain, le rire aux lèvres, la joue saine et le front glorieux, ce mois mourait comme seuls savent mourir les dieux et les héros, et un hymne d'amour lui tenait lieu de chant funèbre. Nous le rangions parmi nos meilleurs et nos plus purs souvenirs, il gardait dans notre mémoire une odeur pénétrante et chaude que rien ne pouvait dissiper et que nous respirions aux heures grises de l'hiver.

Celui-ci s'en va comme il était venu, humide et glacial, les chaussées crottées, les traits tirés et le nez rouge.

Et voici venir à nous le premier mai. C'est demain que le promis offre à sa promise, en gage de sa foi, les premiers muguets de l'année.

Mais nous battrons les bois en vain, point le muguet ne s'y trouvera. La galant devra fleurir sa belle d'une grappe de muguets stérilisés, à moins qu'il ne les préfère en toile, en papier ou en celluloïd et imbibés d'un peu de parfum pour faire illusion.

C'est le mai, c'est le mai, c'est le joli mois de mai. PHÉDON.

LE SUCRE. — Une vente de sucre aura lieu à partir du vendredi 4 mai. Elle sera effectuée pendant six jours consécutifs suivant l'ordre alphabétique habituellement suivi. La ration destinée aux besoins du ménage est fixée à 550 gr. par habitant et est composée comme suit : Sucre blanc en morceaux : 400 gr. ; sucre cristallisé 150 gr. Prix de la ration : 55 centimes.

Il est rappelé aux gérants des magasins que les pesées doivent être faites avec soin et exactitude ; il importe d'éviter des réclamations basées sur le manquant de poids ou des erreurs d'empaquetage. Les affiliés de l'Union Coopérative du Pays de Liége, ne sont pas admis à participer à cette distribution ; ces affiliés possèdent dans leurs carnets de ménage, l'une des mentions « Union Coopérative » ou « Les Equitables Travailleurs », apposée au-dessus de la colonne réservée à l'inscription du sucre.

Il est également recommandé aux gérants des magasins de posséder toujours en magasin un nombre suffisant de paquets préparés d'avance pour accélérer le service de la distribution. Les deux qualités de sucre qui composeront les rations seront empaquetées séparément et réunies ensuite dans le même sac, en utilisant le fond de ce sac pour la plus forte quantité. Les règles applicables antérieurement pour le rationnement des hôteliers, restaurateurs, pensionnats et institutions similaires, restent applicables à la présente distribution. (X)

DÉMOGRAPHIE DU PREMIER TRIMESTRE. — Naissances légitimes : 152 garçons et 186 filles, soit 338 avec 7.3 par mille ; en 1916 : 169 garçons et 197 filles, soit 366 avec 8.4 par mille.

Naissances illégitimes : 22 garçons et 35 filles, soit 1.3 par mille ; en 1916 : 44 garçons et 27 filles, soit 1.6 par mille. Au total en 1917 : 389 avec 9.1 par mille et 437 l'année précédente avec 10 par mille.

Mort-nés : 31 contre 29 en 1916.

Reconnaissances d'enfants : par le père et la mère : 2 ; par le père seul : 15 ; par la mère seule : 33. Mariages : 212 ; légitimations d'enfants : 20 ; divorces : 7.

Décès : 1050 contre 855 en 1916 ; soit 24.7 par mille contre 19.8 l'année antérieure. En éliminant les personnes non domiciliées à Liége on arrive à 897 décès en 1917 avec 21.1 par mille et 749 en 1916 avec 17.3 par mille.

Répartition des défunts par âge : 1°) mortalité infantile : moins de 6 mois : 42 contre 23 l'année antérieure ; de 6 mois à un an : 27 et 32 ; de 1 an à moins de 2 ans : 10 contre 48 ; de 2 ans à moins de 5 ans : 14 contre 42 ; de 5 à moins de 10 : 8 contre 5.

2°) Adultes ; de 10 à moins de 20 ans : 14; de 20 à 30 ans : 47 ; de 30 à 40 ans : 53 ; de 40 à 50 ans : 82 ; de 50 à 60 ans : 91 ; de 60 à 70 ans : 166 ; de 70 à 80 ans : 243 ; 80 ans et plus : 100. X

EN PROVINCE

CHÊNÉE. — *Ravitaillement communal.* — On nous écrit : A maintes reprises, des réclamations verbales et écrites ont été adressées, sans résultat, à la direction des magasins de ravitaillement, sur la façon dont s'opère la distribution des marchandises et notamment des pains de Hollande. Cette distribution se fait toujours dans le même ordre alphabétique. Or, il arrive fréquemment que la quantité de marchandises à distribuer est insuffisante pour servir toutes les familles et que les derniers numéros ne sont pas servis. Le cas s'est présenté depuis un peu plus d'un mois, trois fois de suite, pour les pains de Hollande supplémentaires. Pourquoi ne pas alterner l'ordre de la distribution en commençant une distribution par les premiers numéros et la distribution suivante par les derniers? Ce serait le vrai moyen d'éviter les mécomptes.

IVOZ-RAMET. — *Cercle des non-fumeurs.* — Il s'est fondé à Ivoz un Cercle, dont le but est de combattre l'usage du tabac. Depuis la fondation, le 20 mars, 40 membres se sont fait inscrire. Ils se sont engagés, sous peine d'amende, à s'abstenir de fumer. On a ainsi constaté une notable diminution dans la consommation du tabac et le nombre des inscriptions augmente de jour en jour. Voilà une excellente initiative qui ne peut que se généraliser.

SERAING. — *Les écoles.* — La réouverture des écoles primaires aura lieu le 2 mai ; les heures des cours sont fixées de 8 1/2 à 4 h. de relevée. Les écoles d'adultes ordinaires, supérieures et ménagères seront ouvertes jusqu'au 9 juin. L'école dominicale de dessin jusqu'au 29 juillet ; celle de comptabilité jusqu'au 14 août, de 7 h. à 9 heures. Les classes gardiennes sont réouvertes.

Café. — On procède à une distribution de café fixée à 150 grammes par personne, au prix de 0.75 la ration.

Sucre. — Dorénavant les distributions de sucre n'auront lieu que pendant deux semaines.

VERVIERS. — *Premières fleurs.* — Ce n'est pas encore vous, fleurs voluptueuses de l'été, ce n'est pas encore vos corolles rutilantes d'orgueil, vos pétales aux tons violents, votre parfum grisant et fort. Ce n'est pas encore vous non plus, violettes de nos prés, petits trottins du monde des fleurs, avec votre minois chiffonné et votre odeur réservée. Ce n'est pas vous, muguets de mai avec l'amusement de vos clochettes blanqueballantes. Hélas ! ce n'est plus vous, mimosas lointains, fleurs de rêves, avec vos évocations de midis enchanteurs.

Modestes primevères, corolles tendres, messagères des premières aubes vermeilles, voilà qu'on vous promène à présent, de par la ville, groupées en ronds, en bouquets de 4 sous. Vos jaunes et vos verts font comme une robe, dernier cri, où va se glisser quelque corps illuet.... Peu jolie est la vendeuse, qu'importe, élégante dame, gentille demoiselle qui dévalisez cet étal fleuri. Car dans cette amusante et bizarre potiche, avec des gestes de quelle attentive, c'est un peu de printemps, un peu de soleil, un peu d'espoir que vous mettez dans votre chambre où brûle encore un feu de décembre. G. S.

Des bonbons crépes. — Sur présentation d'un échantillon de bonne qualité, un négociant de la ville, M. D... avait acheté à un sieur O. de Liége, un lot de crêpes extra pour une somme de 7900 fr. Soldant sa facture à l'avance D... se rendit au magasin où se trouvait la marchandise. Grande fut sa surprise en constatant que les paquets ne contenaient que de la sciure de bois grossière et de la craie. Le pauvre D... n'eût d'autres ressources que de confier sa mésaventure à la police, qui a réussi à mettre le grappin sur le vendeur de mauvaise foi.

Farine saisie. — M. Creuven, inspecteur des boulangeries de la Commission for relief, à Verviers, à surpris, rue de Limbourg, Mademoiselle C..., boulanger, rue du Gymnase, transportant 8 kil. de farine du ravitaillement. Aux questions de l'inspecteur, elle répondit en avouant que cette farine était destinée à un fermier de Bilstain, qui lui donnait une livre de beurre en échange d'un kilo de farine. Procès-verbal a été dressé et la farine saisie.

Vente prohibée. — La police a également dressé procès-verbal à charge d'un sieur D..., surpris vendant un pain du ravitaillement pour 3 fr. D... a avoué avoir acheté 2 tickets à une femme G., épouse S., au prix de 2 fr. Cette dernière nie.

Le marché. — Très peu de racines alimentaires : les derniers stocks s'épuisent. Des betteraves ménagères à 0.70 le kg., — ce qui est relativement peu, eu égard au prix de la semaine précédente, les panais cotent 2 francs !

Légumes frais en grande abondance : la chicorée de Bruxelles vaut 1.20 à 1.40, la salade jeune 3.00, la doucette 2.00, les choux frisés 3.00, et la chicorée commune 2.00 le k. Quelques concombres à 1.50 pièce voisines des bottes de radis de belle qualité à 15 et 30 centimes. Les épinards valent 1.25 et la verdure-cerfeuil 1.30 le kilog.

Les poireaux conservent leur cours élevé de 20 à 27 fr. le cent mais ils sont de qualité supérieure. Enfin les choux à repiquer, verts et rouges, trouvent encore amateurs à 3.50 le cent. Marché aux fleurs assez animé.

Les cours du marché aux graines sont fermes avec une tendance à la hausse qui s'accentue de semaine en semaine. G. S.

JALLET. — *Vol à l'école catholique.* — Durant la nuit, on s'est introduit dans ce local, où sont, actuellement, occupés des ouvriers menuisiers et qui sert à la distribution de la soupe, et on a enlevé divers outils, des cuillers, couteaux, essuie-mains et quantité de poireaux.

JEHAY-BODEGNÉE. — *Le vol au ravitaillement.* — Au sujet du vol de 700 kilogs de farine, commis au magasin de ravitaillement de la commune, il a été constaté que les voleurs avaient amené une voiture pour transporter leur butin. On a pu suivre ses traces jusqu'aux confins de la commune. (C. T.)

WANSIN. — *Au ravitaillement.* — Nous avons annoncé l'arrestation et, ensuite, la mise en liberté du bourgmestre de la localité, accusé de certain fait que nous relations. Dans l'intérêt de la vérité, nous donnons ci-dessous les renseignements sur la façon dont le Parquet a été saisi de cette affaire.

La police de Charleroi arrêtait, il y a quelque temps, un courtier en riz et haricots. Obligé d'indiquer la provenance de ces denrées, le courtier prétendit qu'il les avait achetées, en trois reprises, au bourgmestre de la commune dont il s'agit. Il fut écroué à Huy. Après une descente à Wansin, la justice crut devoir mettre aussi en état d'arrestation le bourgmestre.

Ce magistrat communal, qui appartient à l'une des plus honorables familles de la région et qui a toujours joui de la meilleure réputation, protesta énergiquement de son innocence.

Ajoutons également que, contrairement à ce que nous avons annoncé, le bourgmestre n'était ni président, ni chef du ravitaillement. Il ne s'en occupait pas, seulement le magasin et les bureaux étaient installés dans sa métairie et sa femme avait accepté, à titre gratuit, de s'occuper des services de l'alimentation. Elle se défend, elle aussi, de tout reproche de malversation.

Le bilan de chaque année se traduit par des bonis. L'expertise comptable a pu relever quelques irrégularités, mais, sur celles-ci, l'intéressée fournit des explications.

BEN-AHIN. — *Heureux mortels.* — Les habitants de la section de Ben-Ahin, ont eu la bonne fortune de recevoir, cette semaine, de la viande de très bonne qualité provenant d'une magnifique génisse sortant des étables de MM. Médard frères et sœur, à Solières, au prix modique de 2 francs le kilog.

Nos félicitations à MM. Médard pour leur beau geste et souhaitons qu'ils aient beaucoup d'imitateurs. C. T.

PAILHE. — *Triste accident.* — Marie L., servante au presbytère de Pailhe-Havelange, se rendait à Liége. Elle voulut descendre avant l'arrêt complet du tram et fut précipitée sous la voiture. Elle eut une jambe nettement sectionnée au genou et l'autre à peu près broyée. Son état est fort grave. C. T.

HUY. — *Ravitaillement.* — Lundi les magasins du ravitaillement seront fermés pour cause d'inventaire.

Les vols. — Durant les dernières nuits, on s'est introduit dans le jardin de M. Guillaume Lizen, cultivateur-maraîcher, aux Kakineux et on y a enlevé, à plusieurs reprises, de grandes quantités de poireaux.

Fait à noter : M. Lizen est un de ces rares cultivateurs qui n'ont pas voulu exploiter la situation actuelle et qui non seulement livre ses produits depuis bien longtemps au Comité de secours et d'alimentation, mais vend le surplus aux plus bas prix.

Solo-Schlem. — A l'établissement de M. Paul Emond, quai Dautebande, un solo-schlem a été fait par le patron de l'établissement avec 7 cœurs de tierce haute et de dix, l'as de carreau, 5 trèfles de tierce haute et de dix.

Mouvement démographique. — Il résulte du rapport de la ville qu'au 31 décembre 1916, la population de notre cité s'élevait à 14,593 habitants, dont 7014 masculins et 7579 féminins. Au 31 décembre 1915, elle était de 14,535 habitants dont 6972 masculins et 7563 féminins. Il y a donc augmentation de 58 habitants : 42 masculins et 16 féminins.

En 1916, on a enregistré 68 naissances masculines légitimes et 6 illégitimes ; 56 féminines légitimes et 6 illégitimes, soit un total de 136. En 1915, on comptait 147 naissances ; il y a donc diminution de 11.

Il y eut, l'an dernier, 211 décès, se répartissant comme suit : enfants et célibataires : masculins, 28 ; féminins, 41 ; mariés : 52 masculins et 39 féminins ; 17 veufs et 44 veuves. Soit un excédent des décès sur les naissances s'élevant à 85.

En 1915, on constata un total de décès de 221, avec un excédent de 63 sur les naissances.

Le nombre des mort-nés non compris dans les naissances et les décès est, en 1916, de 6, dont 4 masculins et 2 féminins. En 1915, il était de 12.

On a célébré 45 mariages au cours de l'année dernière : 39 entre garçons et filles, 2 entre garçons et veuves, 1 entre garçon et divorcée et 2 entre veufs et filles. L'année précédente, 41 unions furent scellées.

Enfin, nous enregistrons 3 légitimations en 1916 contre 2 en 1915, et 3 divorces contre 2 au cours des années correspondantes.

Grande baisse sur les œufs. — Sur le marché de ce samedi, énormément d'œufs et peu d'acheteurs. En présence de cette situation, les marchands ont consenti à une baisse considérable. Mercredi les œufs se vendaient 14.00 et 14 fr. 50. Samedi, ils ont consenti à les lâcher à 10 francs les 26.

Grâce aux protestations légitimes de la foule on est parvenu, enfin, à provoquer cette baisse qui se justifie, de plus en plus, surtout en cette période où la ponte est abondante.

On prévoit, en outre, une baisse encore plus forte pour le marché de mercredi.

Chez les marcatchous. — Les articulets publiés par le *Télégraphe* au sujet du braconnage intensif qui se produit sur les deux rives de la Meuse ont été lus avec une véritable satisfaction par nos braves marcatchous.

On nous signale encore d'autres endroits où un braconnage inouï, à l'aide de traîneaux, sévit au grand jour, surtout à l'époque du frai et pendant la crue des eaux : ce sont les endroits dénommés Batta, le jardin de l'école d'agriculture et tout le Roc.

En insistant dans la presse pour une répression énergique de ces actes de vandalisme, on rend un réel service à la classe ouvrière et à la petite bourgeoisie, astreintes actuellement à des dépenses onéreuses pour payer les taxes et se procurer les engins nécessaires tels que hameçons, crins, etc., qui se vendent à des prix excessifs.

Il est bon de faire remarquer également que la plupart de ces vendales sont des habitués de tripots, etc.

Au surplus, la pêche à la ligne constitue pour ceux qui s'y adonnent, non seulement un sport calme et reposant, de nature à éloigner de leurs cerveaux les idées lugubres et démoralisantes que nous suggère la calamité que nous traversons, mais apporte surtout à l'ouvrier un supplément de vivres si nécessaire actuellement. (C. T.)

CHRONIQUES

Théâtrale

HUY. — *Nos concitoyens hors ville.* — Deux de nos estimables concitoyens, MM. Joseph Leroy et Maurice Berleur, respectivement directeur et membre du cercle *Comédia*, et qui, en maintes occasions, se sont dépensés largement dans l'organisation de fêtes de bienfaisance, ont été appelés dernièrement à prêter leur concours dans la représentation des « Cloches de Corneville » au théâtre de Namur.

Voici l'appréciation très flatteuse du chroniqueur théâtral de l'*Echo de Sambre et Meuse* sur l'exécution fournie par nos concitoyens : « M. Leroy a beaucoup plu dans le rôle du marquis. C'est un charmant cavalier; il a été aisé d'allure et de maintient, distingué, il a su animer son personnage et tenir la scène. La voix est bien étoffée, vibrante, sympathique. Le public a bissé l'air du 1er acte, faisant faire à l'intrépide affronteur de naufrages et d'orages, non pas trois fois, mais six fois le tour du monde. Il a chanté les couplets des aïeux avec beaucoup de chaleur; ici aussi il a été beaucoup applaudi.

M. Berleur avait un tract formidable à tel point que la voix ne sortait pas ; l'acteur s'étant ressaisi aux 2e et 3e actes, on put percevoir un organe très expressif, très flexible, et le comédien s'est efforcé d'éclairer sa physionomie et son jeu présentant un Grenicheux assez à l'aise et assez désinvolte.

Disons en passant que MM. Leroy et Berleur sont élèves particuliers de M. Jules Massart, de Huy, actuellement professeur de chant à Liége, et qui débuta sur notre scène, il y a vingt ans, en qualité de 1er ténor léger. [C. T.]

Œuvres

CHIENS DE BERGER. — La Fédération provinciale liégeoise des clubs de chiens de berger nous annonce les manifestations officielles suivantes :

17 mai. — A Ceinte, exhibitions de chiens pratiques et de défense par le Berger Club du Sud au profit de l'Œuvre des Mères et des Tout Petits.

27 et 28 mai. — A Micheroux, grand concours fédéral de dressage ouvert à tous les clubs fédérés, organisé par le Club Cynophile de Fêcher-Micheroux au profit des œuvres locales.

24 juin. — A Wandre, démonstrations de dressage de chiens de police et de défense par le Berger Club Wandruzien, au bénéfice des œuvres de bienfaisance.

La Fédération étudie, en outre, l'organisation d'un championnat fédéral en août-septembre.

AU TROCADÉRO. — J'ai dit à cette même place, en novembre dernier, ce que je pensais de *Mon-monke Djouprèle*, comédie en 3 actes du spirituel Georges Ista. Œuvre de début, dis-je, œuvre maîtresse déjà qui annonçait par certains détails le futur psychologue de *Pièr' et Paul*, l'émouvant observateur de *Li Bâbô* ou l'ironiste à la Pierre Véber de *Li Vieûs*. L'interprétation reste parfaite avec Broka, un Tchofite délicieusement niais ; Roussiau, un amoureux élégant et redresseur de torts ; Lops, un Cazimir hilarant et grand mangeur de dorêves ; Mlle Méla Demeuse, une Nigive touchante et sympathique ; Mme Andrien-Dehossy, une Madame Florinète autoritaire et Mme Herman, une «boem» et astucieuse Mareye Djôsèfe. Deux nouveaux venus : Hadeux qui campe un «mon-monke» excellent, extérorisant à merveille la grande beauté de l'honnêteté farouche du vieux Djouprèle. Le fils ingrat de Mlle Plovinète échoit à Mlle Teddy qui en rend très bien la vanité outrée comme aussi la suffisante et froissante nullité. Très belle mise en scène.

Quant à la grande semaine de gala de bienfaisance qui se prépare soigneusement pour la période du 4 au 10 mai, on peut déjà, dès à présent, en augurer l'entière réussite. Les feuilles de location se couvrent de croix bleues et *Li Cuzin Bèbèr* pourra se vanter non seulement de déchiffrer les « 20 francs » et d'être fort « comme on toré », mais aussi d'avoir contribué pour une large part à grossir la bourse de l'œuvre sympathique entre toutes des «Mères et des Tout Petits». Z.

ARBREFONTAINE. — M. Didier, d'Arbrefontaine, vient de remettre la jolie somme de sept cents francs pour être distribuée aux familles nécessiteuses de Vielsalm. De tels exemples méritent d'être rapportés.

Judiciaire

VERVIERS. — TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Irrégularité de prélèvement.* — A propos d'une relation judiciaire parue en nos colonnes, M. le Secrétaire communal de Thimister nous écrit : « L'on me communique *le Télégraphe* de mercredi dernier. Dans la chronique judiciaire Verviers « Irrégularité de prélèvement » il est dit: « le secrétaire communal a refusé d'envoyer le garde-champêtre prélever les échantillons ». C'est là une insinuation malveillante à mon égard, vous voulez faire accroire à vos lecteurs que je me place du côté des falsificateurs.

En premier lieu, je dois vous faire remarquer que je n'ai pas d'ordres à donner au garde, c'est au Bourgmestre, chef de la police, que le plaignant devait s'adresser ; en second lieu B., ni qui que ce soit, ne m'a jamais pressenti de la chose. J'ignorais complètement le fait.

J'espère que, dans l'intérêt de la vérité, vous voudrez bien rectifier et vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées».

Le Sec. communal.

Nécrologique

La messe anniversaire pour le repos de l'âme de

Mme Vve Louis DERETTE

sera dite en l'église St-Jean l'Evangéliste, à Liége, mercredi 2 mai, à 10 heures. (f. 22569)

Mme veuve Ed. JASPAR et ses enfants remercient bien sincèrement les amis et connaissances pour les nombreuses marques de sympathie leur témoignées à l'occasion du décès de leur regretté fils et frère

JEAN f.12558

On nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur Julien Saint-Hubert

décédé après une courte maladie, à Bressoux, à l'âge de 48 ans.

L'absoute, suivie de l'inhumation au cimetière de Jupille, aura lieu mardi 1er mai, à 3 1/2 heures en l'église de Jupille.

Réunion à la maison mortuaire à 3 h., rue de Jupille, 332 (Barrière arrêt du tram Trou-Louette). 4575

Madame Charles Cox et ses enfants ; les familles Cox et Ahn remercient vivement les amis et connaissances de la sympathie qu'ils leur ont témoignée à l'occasion de la mort de (R. 450)

Monsieur Charles COX

Monsieur François COERS-MERTENS ;
Monsieur et Madame Frédéric COERS-RECEVEUR et leur fils Christian, ont la douleur de vous faire part de la mort de

Madame François COËRS

née Charlotte MERTENS

décédée le jeudi 26 avril, dans sa 62me année, après une courte et pénible maladie.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

La présente tient lieu de billet de faire part. (R. 454)

PERDU le 23, près du Café des Quatre-Bras de Barse, port. assez forte somme, carte d'id. et autres pap. Rap. contre 100 mark récomp. à ce café, qui fera parv. à l'intéressé. (17 968)

FEUILLETON DU *Télégraphe* N° 17

Mon Cousin Guy

par Henri ARDEL

IV

Pour ceux qui réussissent sans se reprendre, c'est une très bonne note, plus tard, quand ils veulent se marier !

— Vraiment ? Eh bien, alors, regardons.

Toute la foule aussi regardait, à commencer par Charlotte et Pierre qui, discrètement, saisissaient l'ensemble de la scène à l'aide de leur « instantané » ; à finir par les nombreuses petites Bretonnes qui la contemplaient les yeux attentifs, une curiosité éclairant l'expression naturellement grave de leur visage... Une, deux, trois bannières apparurent successivement sous la voûte écrasée du porche. Avec effort, les garçons, de grands gars bien solides, les redressaient lentement. Deux s'y reprirent à plusieurs fois, avec des mouvements incertains qui faisaient palpiter dans l'espace les franges d'or rougi. Mais un troisième, d'un seul coup, éleva dans l'air la lourde hampe à laquelle flottait, sur le fond de velours d'un rouge éteint, l'éclatante image de Madame Sainte-Anne, superbement habillée dans une robe tissée d'or.

Un murmure d'approbation courut dans la foule. Puis un silence recueilli s'établit parmi les pèlerins. La procession commençait ; et déjà se mettait en marche la théorie des jeunes filles, habillées de grosse mousseline blanche, ceinturées de bleu, coiffées du bonnet scintillant de paillettes des *bourledens*, tenant d'une main leur livre de cantiques, de l'autre une des oriflammes de gaze azurée, rose, jaune vif, qui ondoyaient au soleil, pareilles à de gigantesques papillons aux ailes déployées.

Elles passèrent lentement, les yeux fixés à terre ou arrêtés sur leur livre entr'ouvert. Derrière elles venaient les garçons de Douarnenez, de Pont-l'Abbé, de Châteaulin, de Plougastel, faisant une garde d'honneur aux bannières déployées bien haut ; et leurs visages avaient une expression sérieuse d'êtres croyants et simples... A leur suite avançaient des vieux ayant conservé le costume des *bragou bras*, des vieux à mine de chouans, la tête découverte, les cheveux blancs flottant longs sur leur cou ridé. Entre leurs doigts, les premiers égrenaient dévotement leur chapelet, tout en tenant un cierge dont la flamme semblait toute pâle sous l'intense clarté du soleil. Mais les derniers, précédant le clergé, dont les aubes blanches se montraient déjà, en rythmaient la marche lente par le son du biniou et du tambourin ; et les notes grêles se perdaient dans le chant sonore des cloches agitées sans relâche. Enfin, voici qu'apparaissait, élevée sur une sorte de trône, la Vierge miraculeuse qui, sur son passage, faisait courber les têtes bretonnes, — bien plus que celle des étrangers curieux.

Arlette, pieusement, s'agenouilla ; ses cousines s'inclinèrent. Guy continuait à regarder en artiste et en dilettante, insatiable, détaillant le costume des porteuses de la statue. Avec leur haute coiffure criblée de paillettes, leur figure brune et impassible, leur corsage chamarré de broderies, elles avaient un aspect d'idoles indiennes, alors qu'elles défilaient solennelles, dans le bruissement de leurs tabliers de soie à grandes fleurs bizarres qui enveloppaient presque toutes leurs robes blanches à ceinture pendante, couvertes d'arabesques d'argent...

D'un pas lourd et cadencé, elles s'éloignaient maintenant. Derrière elles la multitude des pèlerins défilait, cierge et chapelet en main, même les tout petits, empêtrés dans leurs longues jupes ; et le déroulement de la procession se poursuivait sous les arbres, enserrant dans un cercle humain la vieille chapelle, dont les voûtes avaient entendu tant de prières...

— Est-ce que la procession ne va pas revenir ? questionna Charlotte.

— Si, elle repassera une fois encore devant nous ; et puis, ce sera fini !

Ce sera fini ! Une sorte de regret inconscient palpitait dans ces mots d'Arlette. Qu'est-ce donc qui allait finir ? Etait-ce seulement le Pardon ? Etait-ce la procession qui se rapprochait maintenant, conservant la même allure grave et lente ? N'était-ce pas surtout cet après-midi dont elle sentait confusément qu'elle garderait toujours le souvenir, comme de ces songes enchanteurs qu'elle faisait quelquefois et dont les détails restaient gravés dans son cerveau de fillette ?

— A quoi songez-vous, Arlette ? interrogea Guy, étonné de l'expression pensive qui transformait soudain ce visage d'enfant en un visage de femme.

— Je songe qu'il est bien triste que les heures passent si vite, si vite ! Je voudrais tant que cet après-midi durât longtemps encore !

(*A suivre*).

F. MALHERBE, Liége. — L. DEVOS Editeur